



## VOIES ET VOIX DU SILENCE DANS LE FÉMINISME DE MARIAMA BÂ À TRAVERS *UNE SI LONGUE LETTRE*

**Serge Arnaud Kouamé AKA**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire,

[akserjano@gmail.com](mailto:akserjano@gmail.com)

et

**Amidou SANOGO**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire,

[sanogo.amidou1@ufhb.edu.ci](mailto:sanogo.amidou1@ufhb.edu.ci)

### Résumé :

La présente étude scrute la question du silence dans ce qu'il est bel et bien une stratégie revendicative des droits de la femme africaine. Elle permet de distinguer les silences non linguistiques et les silences linguistiques. La construction de ce silence se déploie à travers plusieurs marqueurs : des verbes à l'infinitif, des verbes de perception, des verbes intellectifs et des points de suspension. Tous ces outils permettent à la locutrice Ramatoulaye de manifester son silence qui est, au regard des considérations religieuses et socioculturelles, non intentionnel. Ce silence à priori imposé sera exploité comme un refuge d'opérationnalisation de son militantisme, d'où l'idée de silence féministe à l'africaine. Au final, ce silence présente des valeurs énonciatives. Le silence n'est plus un angle mort de l'énonciation. Il en devient un acte, mieux, un acte du langage.

**Mots-clés** : actes du langage, affects, féminisme, silence, subjectivité.

## WAYS AND VOICES OF SILENCE IN FEMINISM BY MARIAMA BUILT THROUGH *UNE SI LONGUE LETTRE*

### Abstract:

The present study examines the question of silence in what it is indeed a strategy to demand the rights of African women. It allows to distinguish non-linguistic silences and linguistic silences. The construction of this silence in the work unfolds through several markers: infinitive verbs, verbs of perception, intellectual verbs and suspension points. All these tools allow the speaker Ramatoulaye to manifest her silence which is, in view of religious and sociocultural considerations, unintentional. This imposed silence a priori will be exploited as a refuge for the operationalization of her activism, hence the idea of feminist silence. In the end, this silence presents enunciative values. Silence is no longer a blind spot for enunciation. It becomes an act, better an act of language.

**Keywords**: acts of language, affects, feminism, silence, subjectivity.

### Introduction

« *Cette fois, je parlerai. Je connais trente années de silence, trente années de brimades* ». Ce segment narratif, à l'évidence, est éloquent pour témoigner d'un profond et long mutisme. Cette parole de Ramatoulaye, à la page 112 du roman *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, sonne le glas de la fin de son silence. Sous cet angle se confrontent silence et parole. Ces deux actes linguistiques semblent s'annuler. Le silence se présente

de ce fait comme le néant de l'être, la négation de l'être, l'inexistence de l'être, à tout le moins, il « apparaît comme l'indice du rien : rien n'arrive, rien ne se passe » selon J.L. Solère (2005, p. 614). Sous ce postulat, le silence se positionne comme un vase clos qui imprime au langage un caractère frappé d'indicibilité ou du moins de non-dits. Cette réalité du discours non prononcé n'est pas pour autant un verdict inattaquable qui plonge le message tu par le silence ou dans le silence dans l'hermétisme absolu. C'est un ressort linguistique qui porte un sémantisme intéressant d'autant plus que, dans une approche synthétique, Renata (2021, p.100) considère que « Silence et parole restent organiquement forgés l'un à l'autre, inséparables comme deux faces d'une même pièce de monnaie. Ils n'existent pas l'un sans l'autre ». *De facto*, la présence de l'un de ces faits linguistiques suggère l'absence de l'autre. Aussi bien opposés que liés, le silence et la parole sont des offres énonciatives qui s'imposent à tout locuteur.

Notre analyse porte précisément sur les tournures et les valeurs qui construisent le silence dans le féminisme de Mariama Bâ dont le roman *Une si longue lettre* constitue un acte fondateur de la littérature féministe en Afrique noire. Elle nous y présente un féminisme de positionnement. Mais, en fait, comment la voix silencieuse du féminisme de Ramatoulaye se manifeste-t-elle dans *Une si longue lettre* ? Quelles en sont les voies ? Quelle signification linguistique cette voix dégage-t-elle ? L'hypothèse suivante se profile : le silence est/a un langage (militant) décodage dans le féminisme de Mariama Bâ. Nous envisageons ainsi de montrer que le silence peut avoir plusieurs ressorts grammaticaux, porteurs de significations linguistiques. Pour atteindre cet objectif, nous comptons nous appuyer sur la subjectivité du langage développée par Émile Benveniste qui considère la présence du locuteur dans son discours.

Notre analyse s'articulera autour de trois phases. La première présentera le silence. Ensuite, nous analyserons la manifestation grammaticale du silence chez Ramatoulaye. Pour terminer, nous dégagerons les effets de sens de ce silence.

## 1. Du silence et ses sens en sciences humaines

Le silence est un sujet qui intéresse plusieurs champs scientifiques, notamment la philosophie, l'anthropologie et la linguistique.

### 1.1. Perceptions des acceptions du silence

À partir des sens attribués au silence se dégagent des perceptions variées. Selon N.T. Zlatka (2008, p.35), « [...] en français moderne, le substantif *silence*, formé à partir du latin *silentium*, de *silere*, désigne l'état de calme et de non-bruit, mais aussi l'absence de paroles prononcées dans une conversation ». Cette étymologie décline le silence en deux acceptions. N.T. Zlatka (2008, p.35) qualifie l'une d'ontologique et l'autre de linguistique :

Ainsi, pouvons-nous délimiter deux acceptions du substantif silence à partir de son étymologie : l'une, ontologique, relevant d'une attitude de l'être humain dans l'univers et l'autre, linguistique, se rapportant au caractère de l'activité langagière où paroles et absence de paroles construisent l'échange verbal.

Cette présentation sommaire subodore que le silence est d'essence humaine. Cette dimension anthropologique du silence n'est pas sans incidence idéologique dans le monde

moderne comme l'exprime C. Riedinger (2021, p.232) : « Dans nos sociétés modernes, l'idéologie de la communication assimile le silence au vide, à un abîme au sein du discours ». Cette considération de la perception moderne rend compte de l'intérêt sociétal du silence. Cette approche est d'autant plus pertinente qu'elle met l'accent soit sur la personne sociale qui manifeste le silence soit sur le milieu ou les personnes qui le constatent.

En second ressort, le silence a un versant linguistique. À ce propos, A. Renata (2021, p. 98) témoigne que

Dans les sciences du langage, plusieurs auteurs se sont penchés sur les études sur le silence. Le silence, de ce point de vue, est considéré multiforme et polysémique. On considère, en général, que les pauses silencieuses incorporées à un dispositif prosodique complexe (intonation, intensité articulatoire, mélodie, débit) y remplissent différentes fonctions.

Plus explicitement, le silence ponctue le rythme d'une phrase, souvent même d'un mot. Dans la phrase, le silence est plus apparent d'un mot à un autre, d'un constituant phrasique à un autre. Concernant le mot, nous remarquons à l'oral que le locuteur peut lui infliger des flexions vocales à partir d'une intonation particulière. La petite rupture entre la syllabe antérieure et la particule mise en évidence est un silence. Ces temps morts aussi petits soient-ils sont des silences qui rythment la voix. Cette pause prosodique qui sépare les tonalités est un silence. Souvent, cela se perçoit lorsque le locuteur décide d'insister sur la particule d'un mot.

Il n'est pas exclu de considérer le silence comme un acte linguistique non négligeable qui peut avoir une incidence pragmatique. Certes pour R. Milailà (1997, p.419), « Étant défini comme absence de parole (prononcée), l'acte de silence n'a pas une marque de force illocutionnaire ni de contenu propositionnel », mais il est constatable qu'au niveau du discours, le silence est un trou sonore dans l'acte interlocutoire qui régit l'énonciation. Même non articulé, il est considéré comme un acte énonciatif comme l'assure V. Miksiè (2008 : 75) :

(...) Tout acte de silence, qu'il soit conventionnel ou non possède une force illocutoire et un contenu propositionnel; autrement dit, quoiqu'il soit dépourvu d'une substance aux niveaux phonétique et phatique, il est « constitué » par un acte rhétorique (ou propositionnel) et par un acte locutoire.

Il apparaît de ce parcours conceptuel que le silence, non verbal à l'apparence, est inhérent dans la manifestation de la parole chez l'humain avec des incidences sur ses locutaires.

### *1.2. Les catégories du silence*

Vu son caractère protéiforme, le silence ne bénéficie pas d'une unanimité au niveau de sa classification. Trois approches qui proviennent de Ravazzoli, Orlandi et Vanda peuvent cependant nous servir de pistes pertinentes de compréhension.

Ravazzoli (1991) présente le silence sous deux formes : le silence épistémologique et le silence pathémique. La première forme est en lien avec le savoir. Il se perçoit chez un potentiel locuteur qui se tait parce qu'il sait. Cela se présente par

exemple dans le cas d'un témoin sachant. Il peut refuser de parler pour éviter de communiquer des informations compromettantes pour la sécurité d'un État. À l'inverse, il peut s'agir d'un potentiel locuteur qui se sent obligé de se taire du fait de son ignorance. La seconde forme dite *pathémique* renvoie aux émotions, aux attitudes psychologiques de celui qui parle. Son silence peut être dû à l'empathie ou à l'antipathie nourrie pour un locuteur ou un allocataire.

Pour sa part, Orlandi (1997) détermine deux sortes de silence : le silence constitutif et le silence local. La première sorte se dégage entre le dit et le non-dit. Il est perceptible à travers l'implicite du message. Le silence devient ainsi le discours tu. Quant au silence local, il est en rapport avec l'interdiction d'expression d'un locuteur potentiel sur un sujet donné. Ce locuteur se voit imposé une sorte de censure, de prohibition qui peut être tacite ou apparente. Dans le cadre de notre étude, nous pouvons affirmer que le silence de Ramatoulaye est un silence local, révélateur d'une censure tacite prescrite par la tradition et la religion contre la femme.

Quant à V. Miksié (2008), elle distingue les silences sous le prisme de la linguistique. Elle dégage deux sortes : les silences non linguistiques et les silences linguistiques. Pour elle, le silence non linguistique se démarque de la parole. Il se manifeste ou se détecte par une attitude du corps ou psychologique, qui n'engendre pas de bruit comme le fait de se lever doucement sans faire de bruit pour ne pas déranger. Les silences linguistiques, eux, sont en rapport avec l'usage de la parole. Ce sont des silences qui articulent la manifestation de la parole. Ils peuvent être intentionnels ou non. Ils sont intentionnels lorsque le locuteur choisit de se taire alors qu'il dispose de la capacité de parler. Ils sont non intentionnels lorsqu'ils sont provoqués par un conditionnement inhérent à la nature ou au tempérament du sujet parlant.

L'exposition de ces catégories révèle que le silence peut être abordé différemment. Pour nous, l'approche de V. Miksié est plus globalisante et à l'œuvre dans le roman soumis à l'analyse ici. En effet, avec elle, nous pouvons ranger dans les silences linguistiques d'une part le silence constitutif et le silence local d'Orlandi. D'autre part, le silence épistémologique et le silence pathémique de Ravazolli. Par ailleurs, selon l'intention qui le gouverne, le silence peut être indifféremment qualifié de local, épistémologique ou *pathémique*.

Dans le cadre de notre analyse, le silence linguistique observé chez Ramatoulaye, personnage principal du roman à l'étude est d'abord non intentionnel. Il est ordonnancé, programmé, régulé par les éléments extérieurs. Notamment, la tradition et la religion se manifestent ou se perçoivent à travers plusieurs outils grammaticaux.

## **2. Voies ou marqueurs du silence dans la construction du féminisme de Mariama Bâ**

Par voies, nous entendons chemins, moyens ou précisément les outils descriptifs et narratifs qui caractérisent grammaticalement le silence. En ce sens, notre corpus nous offre effectivement plusieurs marqueurs à travers la présence de certains verbes et des points de suspension ainsi que nous les dépouillons plus avant.

### *2.1. Les verbes de silence comme foyers d'une forte amertume masquée*

En principe, aucun verbe n'est désigné verbes de silence. Cet emploi quasi néologique renferme l'idée que dans *Une si longue lettre*, certains verbes par leur emploi

contextuel suggèrent le silence du locuteur qui narre une situation énonciative bien donnée. À ce propos, trois catégories de verbes sont considérables : les infinitifs, les verbes de perception et les verbes intellectifs.

- *Les infinitifs comme marqueurs prescriptifs*

L'infinitif est un mode impersonnel du verbe. Au centre d'une proposition indépendante. Il présente plusieurs valeurs : une valeur narrative, une valeur délibérative, une valeur exclamative ou une valeur impérative. Selon M. Riegel et alii (2009, p. 583), « L'infinitif est employé à la place de l'impératif pour exprimer un ordre, un conseil. Le sujet est celui qui lit l'énoncé. Les livres de cuisine et le code de la route en font un usage fréquent... ». C'est justement cette dernière valeur qui se retrouve dans notre corpus :

**E.1** : « *Sourire, prendre l'événement à la légère, comme ils l'ont annoncé. Les remercier de la façon humaine dont ils ont accompli leur mission. Renvoyer des remerciements à Modou... Remercier ma belle-famille, l'imam, Mawdo. Sourire. Leur servir à boire. Les raccompagner sous les volutes de l'encens... Serrer leurs mains.* » (M. Bâ, 2021, page 74)

Pour mieux comprendre le sens de ces verbes à l'infinitif, le recours au contexte de leur émission s'impose. En effet, ce passage parsemé d'infinitifs fait suite à l'annonce par l'Imam et de ses acolytes de la nouvelle des secondes noces de Modou Fall à sa première épouse Ramatoulaye. Cette dernière a reçu l'information, après le déroulement de la cérémonie à la mosquée. Première épouse, elle n'a pas été consultée. Elle est mise devant les faits accomplis. Au regard de ce manquement, sa réaction aurait été compréhensive si elle était véhémement. Au lieu de cela, elle suit une sorte de code de conduite révélée par les infinitifs. Ces verbes à valeur impérative décrivent une sorte de conduite prescrite ou prescriptive. Son attitude suit un cheminement qui s'inscrit dans la logique des recommandations coutumières. Son comportement est cadré, régenté. Son silence est manifesté par des actions d'accompagnement.

Ces verbes à valeur injonctive révèlent une sorte de notice à observer dans la conduite de Ramatoulaye. Sous cet angle, elle se présente comme une femme vertueuse. Elle s'inscrit dans la logique des femmes bien éduquées selon les prescriptions de la religion et de la tradition. Cette apparente convenance semble cacher le malaise intérieur qu'elle exprime par les verbes de perception.

- *Les verbes de perception*

Les verbes de perception renvoient aux sens (vue, ouïe, toucher, odorat et toucher) du locuteur ou de la personne concernée par la description du locuteur. Dans le roman, ces passages sont assez révélateurs :

**E.2** : « *...Je vis venir dans ma maison en tenue d'apparat et solennels Tamsir, le frère de Modou, entre Mawdo Bâ et l'Imam de son quartier.* » (M. Bâ, 2021, p. 71)

**E.3** : « *Je suivais la mimique des lèvres dédaigneuses d'où sortaient ces axiomes...* » (M. Bâ, 2021, p. 71)

**E.4** : « *Je regarde Tamsir droit dans les yeux. Je regarde Mawdo. Je regarde l'Imam.* » (M. Bâ, 2021, p. 112)

Les verbes « *vis venir* », « *regarde* », « *suivais* » renvoient à la vue. Ils traduisent le sens de l'observation de la locutrice Ramatoulaye. Selon le contexte, leurs sens sont différents.

Avec l'emploi de la locution verbale « *vis venir* », le verbe « *vis* » fonctionne comme un semi-auxiliaire. Il modalise l'emploi du verbe « *venir* ». Dans ce contexte d'emploi, il traduit le statisme de Ramatoulaye face à l'entrée de Modou, Mawdo Bâ et l'Imam. Sa passivité est démontrée par la valeur valencielle du verbe « *venir* ». Ici, en tant que prime actant, le sujet « *je* » présente ce que lui fait constater le second actant qu'est Tamsir. Elle assiste, comme une spectatrice. Elle *consomme* les événements que les autres lui imposent. Elle subit. Elle ne parle pas.

Certes, dans **E.3** le verbe « *suivais* », à priori, n'est pas un verbe de perception vu qu'il dérive du verbe « *suivre* », mais sa prise en compte ici comme un verbe de perception provient de son contexte d'emploi. En effet, à travers la construction verbale « *suivais la mimique* », la locutrice Ramatoulaye traduit qu'elle observait la mimique par un regard soutenu. La mimique relevant du corps par l'expression, le mouvement des lèvres, sa perception est d'abord liée au regard avant d'être interprétée par l'intellect. Comme une caméra, les yeux de la locutrice Ramatoulaye captent les mouvements d'humeur de son entourage. Ce verbe de perception révèle la qualité d'attention de cette femme. Elle évalue le spectacle autour d'elle, intériorise ses sentiments et ses émotions.

Dans **E.4**, la locutrice fait un emploi réitératif du verbe « *regarde* ». L'événement qui va suivre cet emploi définit sa teneur sémantique. En effet, après avoir regardé à tour de rôle Tamsir, Mawdo et l'Imam, Ramatoulaye va déployer une logorrhée qui tranche avec son long silence de trente ans. Nous pouvons affirmer que ce verbe de perception tel qu'il est exprimé révèle une sorte de défiance. Pour une fois, en dévisageant ses allocutaires, Ramatoulaye se présente certes comme une personne silencieuse, mais comme une silencieuse qui fait front. Regarder n'est pas seulement un verbe de perception qui définit l'observation, il démontre l'audace de la femme qui affronte, fixe du regard son bourreau. Cette communication non verbale distille un message avant-coureur de l'émancipation de la femme. Ici, la désignation des antagonistes fait sens. D'un côté nous avons « *je* » qui est le prime actant actif. De l'autre nous avons Tamsir, Mawdo et l'Imam. Dans cette posture d'antagonisme, la locutrice, même en infériorité numérique, n'abdique pas. Elle défie chaque antagoniste masculin avec fermeté. Le verbe de perception « *regarde* » devient une sorte de barrière de protection, voire une arme de défense devant l'offense proférée par la démarche entreprise par Tamsir, Mawdo et l'Imam. Le silence peut donc être véhément, vindicatif, outrancier et porteur d'une suggestion de valorisation de la dignité.

Ces verbes de perception prennent la place de la parole chez le locuteur. Son silence se manifeste à travers la mise en œuvre de ses sens. Ses attributs physiologiques la soustraient de la prise de parole et installent le silence.

En somme, les verbes de perception traduisent des états d'âme évolutifs selon les circonstances. Au début, ils révèlent l'identité d'une personne résignée. À la fin, ils révèlent une femme déterminée à s'affranchir du carcan phallogratique.

- *Les verbes intellectifs comme refuge énonciatif*

Appelés aussi verbes de cognition, les verbes intellectifs mobilisent l'intellect du locuteur. Ils constituent des outils de conceptualisation qui favorisent la réflexion. Bien

que sollicités dans le cadre du silence, ces verbes n'induisent pas une inertie du locuteur. Ils représentent la réappropriation d'un événement pour mieux le comprendre et le contourner. C'est d'ailleurs ce que M. Krassimir (2007, p.50) définit : « Les verbes intellectifs de base sont *penser, comprendre, savoir*. Ces trois verbes signifient que le sujet assimile un fait extérieur en cherchant à faire apparaître sa nature, son essence (et non son existence, comme avec les verbes perceptifs) ». À la différence donc des verbes de perception, les verbes intellectifs touchent à l'essence d'une chose, d'un événement, d'une situation favorable ou défavorable.

Dans le cadre de notre étude, ces passages nous intéressent :

**E.5 :** « *Pour vaincre ma rancœur, je **pense** à la destinée humaine.* » (M. Bâ, 2021, p.25)

**E.6 :** « *Je **pense** aux aveugles du monde entier qui se meuvent dans le noir. Je **pense** aux paralytiques du monde entier qui se traînent. Je **pense** aux lépreux du monde entier que leur mal ampute.* (M. Bâ, 2021, p. 25)

**E.7 :** « *Je **pense** au nourrisson orphelin à peine né. Je **pense** à l'aveugle qui ne verra jamais le sourire de son enfant. Je **pense** au calvaire du manchot. Je **pense**...* » (M. Bâ, 2021, p. 26)

**E.8 :** « *Je **faisais un compte à rebours** pour déceler la cassure du fil à partir de laquelle tout s'est dévidé.* » (M. Bâ, 2021, p.73)

**E.9 :** « *Je **pensais** à son absence, toute la journée.* » (M. Bâ, 2021, p.74)

Trois occurrences se présentent ici : « *pense* », « *pensais* » et « *faisais un compte à rebours* ». Les deux premières occurrences sont distinctives au niveau du temps de conjugaison. « *pense* » employé huit fois est conjugué au présent de l'indicatif. Avec sa valeur d'actualité, il détermine l'action cognitive de la locutrice Ramatoulaye qui lie sa situation à un sujet universel. Cette universalité s'identifie à travers les syntagmes nominaux « *la destinée humaine* », « *monde entier* ». Cette réflexion où le locuteur « *je* » se projette dans une dimension universelle dessine l'objectivité de son action. Dans cette quête d'objectivité dans l'universalité, il exprime de la compassion aux « *aveugles* », aux « *paralytiques* », aux « *lépreux* », au « *nourrisson orphelin à peine né* », à « *l'aveugle* », au « *manchot* ». Ces substantifs renvoient à un lexique de personnes vulnérables. En les évoquant dans son discours, le sujet féministe leur trouve un point commun de fragilité. En leur exprimant sa compassion, Ramatoulaye s'identifie à elles (ces personnes vulnérables).

Par la construction verbale « *faisais un compte à rebours* », Ramatoulaye fait une introspection. Ici, le verbe *penser* se trouve une variante. La locutrice l'emploie pour traduire un examen de conscience, une sorte de bilan. Par cette approche cognitive, le sujet féministe retrace sa vie pour identifier la faille qui lui vaut d'être humiliée par son époux Modou Fall qui lui préfère une seconde épouse. Son silence est donc un opérateur de prise de conscience, de résolution. Au lieu d'agir ou de parler, la femme est dans la réflexion.

Si le silence devrait signifier l'inaction, il importe de mentionner que les verbes intellectifs traduisent une mobilité de la faculté cognitive de la locutrice-féministe Ramatoulaye. Le silence devient une sorte de camp de retraite où la femme s'approvisionne de réflexion pour le combat à mener. Dans l'expression du féminisme, le silence est donc vertueux comme le démontre S. Quesemand Zucca (2007, p. 59) en ces termes : « Le silence que donne la certitude d'exister, le silence de la réflexion, de la

pensée, celui qui précède l'acte d'inventer, d'imaginer, de créer, est lui aussi possiblement fondateur ».

## 2.2. *Les points de suspension comme attestation de l'éloquence des silences*

De même que les autres signes de ponctuation, les points de suspension sont plus perceptibles à l'écrit qu'à l'oral comme le confirme A. Renata (2021, p. 102) quand elle affirme : « La ponctuation est une marque (ortho) graphique de pause, d'intonation et d'autres phénomènes prosodiques, perceptible à l'oral, mais invisible dans les transcriptions phonétiques ». Ces points sont une marque pausale qui induit des non-dits. Le locuteur qui en use pousse l'allocutaire à avoir recours à son imagination pour combler le vide laissé dans le discours. En d'autres termes, le locuteur tait volontairement un pan de son discours et laisse le soin à son allocutaire de le trouver à l'aide de son imagination. Cette marque pausale devient une typographie ludique dans la mesure où nous assistons à une sorte d'énigmes. Pour A. Renata (2021, p. 103), « Les points de suspension constituent aussi un type de commentaire implicite de l'énonciateur, une stratégie sur le silence qui a comme but de donner plus de sens aux énoncés ». Ces points sont donc mis au compte de l'implicite. Qu'en est-il de leur présence dans notre corpus ?

**E.7** : « *Je pense au nourrisson orphelin à peine né. Je pense à l'aveugle qui ne verra jamais le sourire de son enfant. Je pense au calvaire du manchot. Je pense...* » (M. Bâ, 2021, p. 26)

**E.10** : « *Le mot bonheur recouvre bien quelque chose, n'est-ce pas ? J'irai à sa recherche. Tant pis pour moi, si j'ai encore à t'écrire une si longue lettre...* » (M. Bâ, 2021, p.175)

Dans **E.7**, les points de suspension sont la chute d'une énumération dans laquelle se retrouvent le nourrisson orphelin, l'aveugle et le manchot. Dans ce contexte, les points de suspension suggèrent deux postulats. Le premier insinue l'idée que l'énumération faite par Ramatoulaye ne soit pas exhaustive. Par les points de suspension, il laisse l'occasion à l'allocutaire de la compléter à bon escient. Cette approche participative démontre l'interaction énonciative de la locutrice qui manifeste une intersubjectivité en cédant, par ce silence typographique pausal, la parole à son allocutaire. Le second postulat est que la locutrice, par le lexique relatif à la vulnérabilité des personnes citées, propose à l'allocutaire insidieusement de compléter la liste avec des personnes s'inscrivant dans cette même logique. Dès lors, le silence des points de suspension est un message qui véhicule une idéologie militante.

Dans **E.10**, Ramatoulaye tait les sujets ou le sujet sur lequel porterait son éventuelle lettre. Cette situation suggère un silence sur les possibles réactions que puisse avoir la femme féministe. Mais elle est prête à toute éventualité innommable, indicible, inimaginable. Ce silence typographié est révélateur du combat illimité de Ramatoulaye aussi bien dans le temps que dans l'espace. Cette locutrice-féministe ne s'accorde aucune franchise dans l'expression de son militantisme. Son silence typographié est donc un silence parlant, voire troublant pour d'éventuels antagonistes.

En un mot, les points de suspension installent un silence. Mais ce silence est un acte linguistique qui suggère une interaction énonciative et une disposition au combat. Le sujet féministe déploie ainsi une stratégie de ralliement et une disposition à la lutte

émancipatrice reconnues au militantisme. Ce militantisme est une ressource du féminisme *Ramatoulayien*. Le silence devient, de ce fait, le ferment de la révolte de la femme en quête de visibilité, de reconnaissance.

En somme, chez Ramatoulaye, le silence se positionne au travers des verbes de perception, intellectifs, à l'infinif et des points de suspension. Ces outils grammaticaux sont des canaux d'expression qui nécessitent une compréhension.

### 3. Voix ou signifiante du silence féministe de Mariama Bâ

Le féminisme de Mariama Bâ a souvent été qualifié de modéré. Plusieurs facteurs justifieraient cette posture critique, notamment celui lié au choix du personnage principal. En effet, deux femmes, principalement, nourrissent le récit de l'œuvre *Une si longue lettre* : Ramatoulaye et Aïssatou. D'un côté, Ramatoulaye, le personnage principal, est une femme qui a subi pendant trente années des injustices. De l'autre côté, nous avons Aïssatou, à qui elle écrit, qui a quitté son foyer dès qu'elle a connu des injustices de son époux. Si l'endurance de Ramatoulaye peut être considérée comme l'expression de sa docilité, la réaction immédiate et virulente d'Aïssatou est plutôt vue comme l'expression de sa combativité. Sur cette base, le choix de Ramatoulaye comme personnage principal suggérerait la préférence d'un féminisme modéré au détriment d'un féminisme plus radical qu'incarnerait Aïssatou. Cette approche analytique est expliquée en ces termes par O. Naemeka (1994, p. 67) :

Pourquoi Ramatoulaye, et non pas Aïssatou, reste-t-elle le personnage central ? [...] Le rôle inférieur de ces personnages féminins radicaux est déterminé par les négociations que les femmes-écrivains sont obligées d'entreprendre tant pour faire preuve de solidarité culturelle que par conformité au mythe de la féminité. Ensuite le lecteur/critique tout-puissant (au sens éminemment masculin du terme) vivant en marge de la conscience des femmes écrivains limite et conditionne la créativité chez elle.

Ce choix ne résulte donc pas forcément de motifs littéraires, il est surtout motivé par des considérations socioculturelles. Et le silence que manifeste Ramatoulaye en ressort moins anodin. En effet, le silence est un opérateur énonciatif qui ne naît pas *ex nihilo*. Il s'inscrit dans un contexte qui lui suggère une signification. Sur le plan sémantique, le silence n'est donc pas muet. Il a une voix ; il parle. Selon M. Bakhtine (1984), « le silence est le moment où le mot est supprimé du dialogue et ce fait crée un espace ouvert de signification ». Il peut justifier un mal être physique ou émotionnel du potentiel locuteur comme le précise N.T. Zlatka (2008, p.35) :

Il est à souligner aussi que l'interruption du flot de la parole, prononcée ou écrite, peut être dictée par une nécessité physique ou par un malaise lors du processus de formulation. C'est le silence physique, concret et mesurable. L'absence de parole peut être aussi une stratégie de conversation ou un choix stylistique. C'est le silence rhétorique ou stylistique.

En ce qui concerne Ramatoulaye, le silence, à priori, n'est ni une stratégie de conversation ni un choix stylistique. Il est d'abord une option institutionnalisée par les schèmes

socioculturels avant d'être un outil d'exploitation. De fait, Ramatoulaye tire profit du silence dans lequel elle est logée. D'où l'intérêt de l'assertion de B. Mihailà (1997, p.420) : « Dans la chaîne des actes, l'abstention de performer un acte linguistique (le silence) produit un effet indirect qui prouve encore une fois le caractère actantiel du silence ». Le silence n'est donc pas un outil passif ou passivant ; il est actif. Seulement sa lecture est sujette à plusieurs événements situationnels, sinon plusieurs situations d'énonciation si nous le considérons comme un acte énonciatif. Sa signification est donc protéiforme comme l'atteste A. Renata (2021, p. 96) : « Le silence, ce figurant dissymétrique, sera valorisé ou péjoré en fonction d'une série d'éléments situationnels et discursifs. » Dans notre analyse, trois valeurs se dégagent du silence observé chez Ramatoulaye.

### *3.1. Le silence féministe, un acte subjectif*

Selon É. Benveniste (1966, p.260), « Est "ego" qui dit "ego". Nous trouvons là le fondement de la "subjectivité", qui se détermine par le statut linguistique de la "personne" ». Cette réflexion pose le fondement de l'analyse de la subjectivité dans le langage. Établissant le domaine de la personne, la subjectivité scrute la présence du locuteur dans le discours. Si d'ordinaire, le discours dit ou prononcé est un corpus ample pour le décryptage de la subjectivité, le discours non-dit ou le silence est pressenti pour être un terrain vierge. Cette présomption trouve sa péremption dans l'analyse du silence, notamment celui de Ramatoulaye. En effet, son silence est marqué par une modalisation soutenue par ses émotions et ses convictions intimes. Le silence est du coup affecté ou entretenu par un sujet. Ce sujet, qui est un potentiel locuteur, prend donc en charge la présence du silence. Lorsqu'on y décrypte ses émotions, il devient un terrain d'exploration de ses affects. Or, selon A. Sanogo (2021, p. 117), « On jouit phénoménologiquement de l'identité par la subjectivité, dépositaire des affects ». Le silence devient, dans notre contexte, une modalisation des affects nourris par des frustrations et des coups. Le silence devient ainsi l'expression des sentiments et des émotions du sujet féministe.

Dans l'immersion de son silence, surtout à partir des points de suspension, il nous semble que la locutrice-féministe Ramatoulaye crée, insidieusement, une corrélation d'intersubjectivité avec son allocutaire Aïssatou en la laissant imaginer ce qu'elle ressent. Le silence adopte en ce moment l'itinéraire d'une énonciation participative qui implique le locuteur et l'allocutaire. A. Renata (2021, p. 100), dans cette veine, est plus explicite quand elle affirme que « les silences sont des espaces de subjectivités où le sujet, conscient de son incomplétude, cherche à délimiter l'identité et l'altérité. Donc, le silence ne constitue pas seulement le sens, mais les sujets aussi ». Ici, les sujets sont Ramatoulaye et Aïssatou.

Le silence crée donc un ancrage subjectif qui la prédispose à un mode énonciatif à part entière.

### *3.2. Le silence féministe, un acte énonciatif pour dire la désaliénation de la femme africaine*

*Une si longue lettre* reflète la condition de la femme Sénégalaise. Celle-ci est marquée par certaines réalités coutumières et religieuses de la société qui la subalternisent



auprès de l'homme. Le silence en fait partie comme en témoigne cette analyse de F. B. Sonko (2022, p. 329) :

Tout un ensemble de facteurs parfaitement combinés « fabriquent » le silence et l'invisibilité des femmes en dehors de l'espace privé au Sénégal. En public, la prise de parole revient largement de droit et de fait aux hommes [...]. Les filles doivent travailler à leur réussite conjugale. Confinées dans l'espace domestique, elles doivent se prévaloir d'une « langue courte », [...] renvoyant à un silence construit et souhaité par la société et avoir des « pas courts » [...] ou encore un « regard court » qui ne remet pas en cause les bases de leur subordination.

Le silence dans la société traditionnelle de Ramatoulaye est donc un moyen de subordination et de marginalisation de la femme. Mais, Ramatoulaye s'y inspire, mieux elle s'en inspire pour initier un mode énonciatif subjectif.

Pour E. Benveniste (1970, p.80), « L'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Avec la démonstration que le silence féministe de Ramatoulaye est un silence parlant, un silence assumé par un locuteur qui interagit avec un allocutaire, nous pouvons affirmer que ce silence est un acte énonciatif. D'ailleurs, P.V. Heuvel (1985, p. 67) est sans contredit :

Le silence est donc [...] un acte énonciatif 'in absentia' [qui] ne produit pas un énoncé linguistique, mais un vide textuel, un blanc, un manque qui fait partie intégrante de la composition et qui signifie autant ou plus que la parole actualisée.

Ramatoulaye, dans l'observance du silence, prend la posture d'allocutaire conformément à la perception d'É. Benveniste. Mais selon A. Culioli, elle est co-énonciatrice. Cette mise en attente temporaire lui permet de prendre des précautions pour une réaction militante, émancipatrice puissante. Quand elle active son statut de locutrice ou d'énonciatrice, elle désarçonne son interlocuteur. Le silence devient une mise au vert pour affûter ses armes. Le silence n'est donc pas un signe linguistique amorphe. Cette recension analytique de K. McCrudden Illert (2023, p.128) le soutient fort bien :

C'est le silence, et non les mots, qui constitue l'argument politique le plus fort et le plus novateur. Cet argument n'est pas contestable. Il existe une longue tradition qui consiste à traiter le silence comme un élément essentiel de la parole. En 1965, Jacques Lacan a, par exemple, soutenu que le silence est analogue à la parole, et que la capacité d'exprimer quelque chose sans utiliser de mots est une propriété de l'expression. Néanmoins, depuis les années 1960, l'étude du silence au fil de l'histoire comme moyen d'expression d'une opinion politique n'a pas gagné beaucoup de terrain. Est-ce parce que c'est impossible ?

K. McCrudden Illert (2023, p. 129) répond à cette question cruciale à travers

Susan Gal [qui] déconstruit la dichotomie traditionnelle qui faisait de « la voix et de l'acte de parole [...] une partie intégrante de la démonstration de l'émancipation féminine » et du silence, son équivalent en termes de « passivité et d'impuissance ». À partir de cette

idée, Jane L. Parapart et Cécile Jackson expliquent comment le silence des femmes [...] peut être « signifiant » [...].

Dans la logique de la signifiante du silence, il (K. McCrudden Illert, 2023, p.129) témoigne que

Parapart insiste sur le fait que « le chercheur doit apprendre à lire le silence et ce qui est caché par la reconstruction du discours et des textes [...] en prêtant attention aux allusions, mais aussi à ce qui réside “entre les lignes” ou ce qui est exprimé au moyen de symboles et de procédures ».

Le silence n'est donc pas inerte, aphone. Il peut être combattif, militant. Chez Ramatoulaye, ce que nous appelons silence féministe n'est donc pas une rupture de l'acte énonciatif, il s'inscrit dans une énonciation différée.

### 3.3. *Le silence féministe, un acte du langage féminin émancipé ?*

La théorie des actes du langage s'originalise par l'admission de l'idée selon laquelle le langage en plus d'énoncer une idée l'accomplit ou veille à son accomplissement. À travers cette théorie, le langage trouve sa substance dans la concrétisation de l'idée énoncée. Le langage devient parole et action. Pilier de la pragmatique, la théorie des actes du langage révèle que l'émetteur d'un message est un actant actif. Le silence revêt ainsi un ressort illocutionnaire reconnu par B. Mihailà, (1997, p.421) en ces termes : « La qualité d'acte du silence, sa force illocutionnaire dépend de la signification dont le silence est investi. La pertinence illocutionnaire est une résultante de la pertinence significative ». Le silence n'est donc pas un fait linguistique inerte.

De fait, le silence chez Ramatoulaye est avant tout conditionné. Sous ce prisme, sa signifiante résulte de son contexte d'émergence. À cet égard, B. Mihailà, (1997, p.419) définit un itinéraire d'exploitation à considérer : « Si le silence est placé dans un contexte précis, qui représente une certaine relation socio-psychologique entre les interlocuteurs, on peut codifier les effets de silence, chose qui met en évidence son caractère conventionnel ». Ce postulat achève de nous convaincre sur l'attitude silencieuse de Ramatoulaye conformément à son statut d'épouse puis de veuve. En effet, selon les prescriptions traditionnelles sénégalaises, la femme doit sa respectabilité dans le silence de la soumission à l'homme. D'où l'intérêt de cette réflexion de A. Renata (2021 : 99) : « Il [le silence] est présent quand il y a de la censure, de la prohibition ». La prise en compte de cet aspect culturel justifie le silence de Ramatoulaye pendant trente années.

Mais, ce silence, à la longue, est devenu une source de méditation, d'adoption de stratégies discursives pour l'émancipation de la femme brimée. À juste titre, A. Renata (2021, p. 97) révèle que « Le silence parle et produit des sens et a un rôle important dans les stratégies discursives et même *pathémiques* ». La dimension pragmatique du silence se révèle dès lors par son influence sur l'auditoire qui le subit ou le vit.

Au fait, lorsque Ramatoulaye décide de rompre avec le silence, elle informe son allocutaire sur le statut de ce silence : « Cette fois, je parlerai. Je connais trente années de silence, trente années de brimades » (M. Bâ, 2021, p.114). Son silence était de fait un acte



d'abstention volontaire. Certes, prévu par la coutume, mais ce silence est surtout accepté par Ramatoulaye. En tant qu'acte d'abstention volontaire, le silence devient un acte du langage comme le démontre B. Mihailà, (1997, p.417) : « Il est légitime d'inclure le silence parmi les actes de langage dans la mesure où on l'identifie à un acte d'abstention. [...] à l'instar de l'action proprement dite, l'abstention est le résultat d'une attitude intentionnelle, dont est responsable un agent ». Le silence de Ramatoulaye s'inscrit dans cette logique d'abstention intentionnelle.

Le silence, selon le contexte culturel et religieux, devient la première arme de protection de la femme. Certes, elle s'y mure, mais le silence constitue dans le temps, selon le contexte, une armure contre les pesanteurs traditionnalistes. Le contexte l'impose ; le contexte peut y mettre fin d'où l'intérêt de cette phrase à la page 112 du roman : « Cette fois, je parlerai. Ma voix connaît trente années de silence, trente années de brimades. Elle éclate, violente, tantôt sarcastique, tantôt méprisante. »

### Conclusion

Le silence ne bénéficie pas d'une uniformité au niveau de sa définition. Toutefois, deux axes se dégagent plus aisément : les silences non linguistiques et les silences linguistiques qui sont à l'épreuve dans *Une si longue lettre*. Dès lors, il s'analyse à travers des verbes de silence (les infinitifs, les verbes de perception et les verbes intellectifs) et les points de suspension. Ces opérateurs grammaticaux révèlent le silence de Ramatoulaye, profondément contrariée par les pesanteurs socioculturelles. Perçu, à priori, comme imposé, ce silence sera une aubaine dans sa stratégie d'émancipation. La voix du silence dans le féminisme devient une stratégie de défense et de revendication qui permet à la locutrice Ramatoulaye d'en faire une récupération à son avantage. En substance, si la parole est un langage, le silence en plus de l'être est un comportement.

Ainsi donc, même si le féminisme s'insurge contre le silence de la femme opprimée, nous pouvons admettre que le silence de celle-ci peut constituer le point de départ de la (re)construction de son identité. En fait, c'est parce que la femme brimée s'est tue ou a été plongée dans le mutisme, que sa prise de parole devient un acte énonciatif révolutionnaire, un événement qui étonne, qui détonne. En somme, le silence du sujet féministe (en devenir) n'est pas une pause intellectuelle, c'est un armement ou une ressource pour une meilleure assise de son militantisme.

## Références bibliographiques

- BÂ Mariama, 2021 (réédition), *Une si longue lettre*, NEAS, Sénégal, 177 p.
- BAKHTINE Mikhaïl Mikhaïlovitch, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard, 356 p.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tome II, Paris, Gallimard, 288 p.
- HEUVEL Pierre Van Den, 1985, *Parole, mot, silence*, Paris, José Corti.
- KRASSIMIR Mantchev, 2007, « Le système d'identification en français contemporain, dans le cadre de la complexification de l'énoncé », *Langages n°165*, L'École guillaumienne de Bulgarie, Armand Colin, pp.32-51.
- Mariama Bâ » in *The Literary Griot*, vol. 6, no 1, p. 62-82.
- MCCRUDEN ILLERT Kathleen, 2023, « 'Il serait aisé d'appliquer aux femmes Tout ce que j'ai dit des hommes' : le féminisme silencieux de Sophie de Grouchy », in *Annales historiques de la révolution française*, - n° 1, pp. 123-139.
- MIHAILÀ Rodica, 1997, « Le silence en tant qu'acte de langage » in *Revue roumaine de linguistique*, Tome 22, Nr. 4, p.417-421.
- MIKŠIÉ Vanda, 2008, « Les actes de silence à la lumière de la théorie des actes de langage », in *Revue de sémantique et pragmatique*, numéro 23, pp. 75-94.
- NAEMEKA Obioma, 1994, « Contre la clôture : espace et architecture de la liberté chez ORLANDI Eni Puccinelli, 1997, *As formas de silêncio*, Campinas, Unicamp
- QUESEMAND ZUCCA Sylvie, 2007, « Du discours à la voix : l'épreuve du silence » in *Vie Sociale* – n° 3, pp.59-64.
- RAVAZZOLI Flavia, 1991, « Le silence comme boîte noire du temps ». in *Le sens et ses hétérogénéités*. Paris, CNRS.
- RENATA Aiala de Mello, 2021, « L'analyse discursive du silence dans la littérature », in *Caligrama*, Belo Horizonte, V.26, n°1, PP. 95-110.
- RIEDINGER Camille, 2021, *Dire silencieux, dire effectif et masque discursif*. Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté, Français. NNT : 2021UBFCH039. tel-03696993.
- RIEGEL Martin et alii, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SANOGO Amidou, 2021, « La subjectivité par le marquage de l'identité socio-discursive dans les faits d'expression francophones » in *La littérature francophone et ses subjectivités*, dossier coordonné par L. Lawson-Hellu, "Recherches francophones" 1, 245 pp.
- SOLÈRE Jean-Luc, 2005, « Silence et philosophie » in *Revue philosophique de Louvain*, quatrième série, tome 103, n°4, pp. 613-637.
- SONKO Fatoumata Bernadette, 2022, « Perspectives critiques du féminisme en Afrique : femmes « sous silence » au Sénégal. » in *Recherches féministes*, 35(1-2), 325–342. <https://doi.org/10.7202/1099925ar>.
- ZLATKA Nikolova Timenova-Valtcheva, 2008, *Le silence littéraire et ses formes dans l'œuvre romanesque de Marguerite Duras* (thèse), Faculté des lettres de l'Université de Coimbra, Portugal, 322 p. / [Sous la direction de Mme Cristina Robalo Corbeiro].